

Arrêté n° 2232 MPR du 21 février 2024 portant nomination de M. Vincent VAUCHEROT en qualité de chef de la subdivision des îles Sous-le-Vent de la direction de l'agriculture

(NOR : SDR24501514AM-1)

Paru in extenso au journal officiel n°17 N du 27/02/2024 à la page 2412 dans la partie Ministère de l'agriculture et des ressources marines

Version en vigueur au 27/02/2024

Le ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 403 PR du 15 mai 2023 modifié relatif aux attributions du ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche ;
Vu l'arrêté n° 168 CM du 17 février 2017 modifié portant création et organisation de la direction de l'agriculture ;
Vu l'arrêté n° 1019 CM du 26 juin 2019 portant nomination de M. Philippe COURAUD en qualité de directeur de l'agriculture ;
Vu l'arrêté n° 4932 MPR du 24 mai 2023 modifié portant délégation de signature à M. Philippe COURAUD en qualité de directeur de l'agriculture ;
Vu l'arrêté n° 201 PR du 10 février 2004 modifié portant nomination de M. Vincent VAUCHEROT, en qualité de technicien stagiaire et affectation au service du développement rural ;
Vu l'arrêté n° 9365 MFT/DGRH du 29 septembre 2023 portant avancement d'échelon au titre de l'année 2023 de M. Vincent VAUCHEROT, technicien chef, en fonction à la direction de l'agriculture,

Arrête :

Article 1er

M. Vincent VAUCHEROT, technicien chef, 7e échelon, est nommé en qualité de chef de la subdivision des îles Sous-le-Vent de la direction de l'agriculture à compter du 26 février 2024.

Art. 2

L'arrêté n° 3264 MED du 19 mars 2019 portant nomination de M. Serge AMIOT en qualité de chef de la subdivision des îles Sous-le-Vent de la direction de l'agriculture est abrogé.

Art. 3

Le ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 21 février 2024.

Le ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche,
Taivini TEAI